

# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2021

***Etaient présents :*** M. GENAY, M. GENSOLLEN, Mme GRANDDIDIER, M. L'HUILLIER, M. MANGIN, M. MOCKELS, M. ADAM, M. FLEURANT, Mme VIROT

***Absents excusés :*** Mme MICHEL *procuration* Mme VIROT

***Absents :***

- Choix du secrétaire de séance : Elise VIROT

## 1. **BAIL RURAL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune est propriétaire du terrain cadastré ZD 7 Pré des Puces pour 52 ares70. Ce terrain est actuellement loué à Monsieur Francis GENAY pour usage agricole depuis 1999. Le destinataire du bail rural déclare le résilier au profit de son fils, Monsieur Julien GENAY. Monsieur Julien GENAY se porte candidat pour louer le terrain par bail rural en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Monsieur le Maire rappelle que le loyer est de 73,89€ à l'hectare, révisable suivant l'indice des fermages fixé par arrêté ministériel. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail rural et ainsi accompagner ce jeune agriculteur du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'accepter la résiliation du bail rural de Monsieur Francis GENAY.
  - DECIDE de louer le terrain ZD7 Pré des Puces à Monsieur Julien GENAY pour un loyer de 73.89€ de l'hectare, révisable suivant l'indice des fermages fixé par arrêté ministériel sur 52 ares et 70ca pour les neuf années entières à compter du 01/01/2022.
  - DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail rural et tout document afférent
- Vote avec une abstention de M. GENAY

### - Questions diverses :

- Rappel du conseil précédent suite à la question de M. VITALI concernant la sécurité de la RD674. Une visite entre Gendarmerie, Conseil Départemental, Riverains et Elus municipaux a été organisé le 30 novembre 2021. Les Gendarmes ont rappelé les contrôles réguliers sur cette portion de route. Cette discussion a permis de tranquilliser les riverains.
- CAUE a souhaité mettre en valeur les travaux de la mairie et de la bibliothèque. Le projet de rénovation a été présenté à d'autres collectivités.
- Pour la vaccination, la mairie a été le relais des petits centres de vaccinations.
- La collecte des Ordures Ménagères va être modifiée pour une collecte tous les 15 jours.

### - Prochain rdv :

- 02/02/2022 Visite de l'Assemblée Nationale
- 05/03/2022 Journée des aînés à KIRRWILLER (inscription possible jusqu'au 15/01)

**Séance levée à 21h45**